

Les aides aux démarches

Publié le 06/06/2024 – Mis à jour le 04/07/2024

Le référent handicap

Il accompagne et aide dans leurs démarches toutes personnes en situation de handicap.

Lors d'un rendez-vous à l'Hôtel de ville ou à domicile si nécessaire, il pourra vous conseiller et vous donner l'ensemble des informations pratiques permettant d'améliorer votre parcours de vie au quotidien. Il vous informera également sur les autres services du CCAS et vous orientera vers les institutions et acteurs dont vous pourriez avoir besoin. Il pourra vous accompagner dans vos démarches administratives d'accès aux droits comme la constitution des dossiers et demandes faites auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Pour prendre rendez-vous avec lui contactez le numéro suivant: 01 41 14 80 87.

Les services

Le portage des repas

Le CCAS de Meudon propose un service de portage de repas à domicile soit du lundi au vendredi (5 jours) soit du lundi au dimanche (7 jours). Il est ouvert aux personnes en perte d'autonomie durable ou momentanée, principalement âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées et domiciliées sur le territoire de la ville de Meudon.

Pour en savoir plus : 01 41 14 82 76 ou contact.mad@mairie-meudon.fr.

La téléassistance

Ce système s'adresse aux personnes âgées ou handicapées. Il permet de déclencher un appel d'urgence 24h/24.

Outre les cas d'urgence, un service d'écoute est assuré par un psychologue 24h/24 et 7 jours/7.

Le service du maintien à domicile intervient auprès des personnes âgées et/ou handicapées pour les aider à vivre à leur domicile, préserver leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne et maintenir ou développer les liens avec leur entourage.

Pour en savoir plus : 01 41 14 82 76 ou contact.mad@mairie-meudon.fr.

Acceo

Une plateforme au service des personnes malentendantes.

Les services du CCAS et accueil et démarches sont accessibles par téléphone aux personnes sourdes ou malentendantes.

app.acce-o.fr

Fauteuil roulant

Des fauteuils roulants sont à disposition dans les structures publiques et culturelles de la ville pour les personnes à mobilité réduite, les femmes enceintes et les personnes âgées. La ville de Meudon met à votre disposition un fauteuil roulant le temps d'accomplir vos démarches sans avoir besoin de rester debout, dans les médiathèques, la mairie annexe, l'hôtel de ville, le centre social et le musée d'Art et d'Histoire.

Le prêt sera consenti en échange d'une pièce d'identité.

Tout matériel emprunté ne peut sortir de l'enceinte de l'établissement. Présentez-vous à l'accueil de la structure muni de votre pièce d'identité en cours de validité.

Le registre nominatif des personnes vulnérables

Lors de canicule ou de grand froid, la ville de Meudon prend soin des personnes en situation de handicap, isolés et fragiles.

Il suffit de s'inscrire sur ce registre soit en contactant la coordination gérontologique ou en s'inscrivant en ligne.

Pour en savoir plus : 01 41 14 81 66 ou demarches.services.meudon.fr.

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi
8h30-12h*

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h*

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40